

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
Six mois..... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, ecr, 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Lundi, 18 Septembre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry No. 14.

Ephémérides.

[POUR LE 18 SEPTEMBRE.]

1535, Mascarade donnée à Jacques Cartier par les sauvages de Stadaconé pour l'empêcher de monter à Hochelaga.

1759, Québec capitule aux Anglais.

1180, Mort de Louis V11 (le Jeune), quarantième roi de France, à l'âge de soixante ans.

1742, Mort, à Clermont, sur le siège épiscopal de cette ville, de Massillon, le *Racine* de la chair chrétienne. Il naquit en 1663.
" Mon ami, voilà un orateur, et nous ne sommes qu'à des comédiens. "

BARON.

1797, (20 JOUR COMPLEMENTAIRE AN V). Le général Hoche mort à vingt-neuf ans.

" Politique habile et grand militaire, avide de renommée, jeune et adoré des troupes, Hoche était, parmi tous les généraux du temps, le rival le plus dangereux pour Bonaparte. "

NORVINS (*Histoire de Napoléon*).

JOURNAL RELIGIEUX.

DE L'INFLUENCE ET DU CHRISTIANISME SUR L'ESPRIT DE FAMILLE.

(Suite et fin.)

Troisième Article.

souvent dit que si les hommes faisaient les lois, les femmes faisaient les mœurs : c'est là ce qui contribua à donner une puissance si irrésistible au christianisme sur l'esprit de famille. Lorsque nous cherchons en effet à découvrir les premiers pas qu'il fit dans le monde, nous le voyons s'adresser aux femmes et aux jeunes gens, et c'est une des accusations que Celse articule contre les chrétiens. Dans un passage de ses écrits, que nous a conservé Origène, il leur reproche de se faire devant les vieillards les pères de famille, et de réserver leurs exhortations pour les femmes et les enfants. Cela se conçoit ; ces vieillards et ces pères de famille, investis du pouvoir absolu par la loi antique, étaient profondément attachés à cette loi ; ils étaient donc prévenus contre la religion nouvelle. Les esclaves sont mieux disposés que les tyrans à entendre parler de la liberté ; c'était une des raisons qui rendait les femmes et les jeunes gens plus propres à recevoir les enseignements évangéliques. En outre, l'habitude qu'on a appelée une seconde nature, n'avait pas enfoncé si profondément ses racines dans leur cœur et dans leur esprit, et leurs idées comme leurs sentiments étaient moins courbés sous le joug des préjugés. De là

vient que le christianisme entra dans le monde par la femme et la famille. Il conduit les jeunes générations, c'est-à-dire l'avenir, et ne laisse au paganisme que le passé.

Avant d'être dans les lois, le christianisme fut donc dans les mœurs non pas, il est vrai, dans les mœurs de la société générale, mais dans les mœurs d'une société particulière, espèce de moule qui devait s'agrandir à mesure que l'Évangile ferait des progrès. Ce sont ces mœurs chrétiennes qu'il importe de peindre. Quand aux lois que suivaient les chrétiens de ces premiers âges, c'était les commandements de Dieu et les prescriptions de l'Église. L'Évangile, ce code des parfaits, était leur unique code. Ils n'avaient pas d'autres tribunaux que le tribunal de la pénitence, qui, selon la belle parole de Bossuet, justifie ceux qui s'accusent, et comme l'a si bien dit un historien, les sacrements furent les premiers actes de l'état civil de la société moderne.

Il suffit de feuilleter les écrits des premiers apologistes pour se faire une idée des mœurs de cette société nouvelle qui, couronnée de vertu et de pureté, sortait peu à peu du sein des corruptions de la société antique. " Nous avons appris, dit l'apologiste Athénagore, à ne point frapper à ne point faire de procès à ceux qui nous dépourvillent ; si on nous donne un soufflet, nous tendons l'autre joue ; si l'on nous demande notre tunique, nous offrons encore notre manteau. Selon la différence des années, nous regardons les uns comme nos enfants, les autres comme nos frères et nos sœurs ; nous honorons les personnes les plus âgées comme nos pères et nos mères. Chacun de nous, lorsqu'il prend une femme, ne se propose que d'avoir des enfants, et invite le labourer qui attend la moisson avec patience. Nous avons renoncé à vos spectacles ensanglantés, croyant qu'il n'y a guère de différence entre regarder le meurtre et le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui se font avorter, et nous pensons que c'est tuer un enfant que l'exposer. "

Voilà quelques traits des mœurs nouvelles qui se manifestaient tout à coup, dans un temps où les Lesbie et les Cynthie dominaient, par un mouvement de mains, le signal de la mort du gladiateur expirant ; à une époque où l'empereur Commode regretait que le peuple romain n'eût pas une seule tête, afin de pouvoir la faire trancher d'un seul coup de glaive ; où Néron,

une lyre à la main, chantait du haut d'une tour l'incendie auquel il avait livré Rome ; où Héliogabale épousait les cochers du cirque, et reculait les bornes du vice et de la licence, qui déjà cependant n'avaient plus de bornes.

Tertullien, dans sa célèbre Apologétique, a aussi tracé un beau tableau des mœurs chrétiennes dans ces premiers âges : " Parmi les criminels que vous jugez, disait-il aux magistrats, y en a-t-il un seul qui soit chrétien ? L'innocence est pour nous une nécessité, car nous l'avons apprise de Dieu, qui est un maître accompli. On nous reproche de ne pas être de ce monde, et pourtant nous nous rencontrons avec vous, dans vos marchés, vos foires, vos bains, vos hôtelleries. Nous naviguons comme vous. Il y a pourtant des gens, je l'avoue de grand cœur, qui ont comme vous. Il y a pourtant des gens, je l'avoue de grand cœur, qui ont droit de se plaindre des chrétiens. Ce sont les traquants de courtesances, les assassins, les emprisonneurs, les magiciens, les aruspices, les devins, les astrologues. Mais n'est-ce pas quelque chose de grandement utile de savoir être inutiles à de pareilles gens ? On nous reproche d'être des factieux : est-ce donc être factieux que d'être réunis dans la même morale, dans la même espérance ? Nous formons une conjuration pour prier Dieu en commun et lire les divines Écritures. Chacun apporte quelque argent tous les mois, selon sa bonne volonté et ses moyens. Ce trésor sert à nourrir et à enterrer les pauvres, à soutenir les orphelins, les naufragés, les exilés, les condamnés aux mines ou à la prison pour la cause de Dieu. Nous nous donnons le nom de frères. Nous sommes prêts à mourir les uns pour les autres. Tout est commun entre nous, hors les femmes. Notre repas s'explique par son nom d'Agape qui signifie charité. "

Nous trouvons ainsi dans les apologétiques, dans les exhortations de cette époque, dans les actes des martyrs, la trace de mœurs nouvelles dont l'idéal n'existait nulle part avant l'avènement du christianisme. Tertullien, dans les conseils mêmes qu'il adresse aux femmes, nous fait connaître la vie des chrétiens. Renoncer au fard, aux vaines parures, ne conserver que les ornements nécessaires pour plaire à leurs maris, éviter les fêtes et les spectacles des gentils comme leurs temples, ce n'est encore là qu'une partie des prescrip-

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes 4l. la ligne.
Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.
Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU et Cie., Rue Ste. Famille, côte De Léry, No. 14.